

MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, NATHALIE LABELLE, GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE-ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QU'IL Y AURA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE LAC-DES-ÉCORCES, LE LUNDI 13 mars 2023 À 19H, AU 672, BOUL. ST-FRANÇOIS, LAC-DES-ÉCORCES, QUÉBEC JOW 1H0.

Au cours de cette session, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

➤ # DPDRL230023 ◀

Nature et effets :

- Demande de dérogation mineure afin d'installer une roulotte sur un lot vacant pour les cinq (5) prochaines années alors que ledit lot est réputée constructible et conforme au règlement de lotissement. Cette demande déroge à l'article de 5.3.2 du règlement 40-2004 relatif au zonage.

Désignation de l'immeuble : Chemin Léonard

Lot : 4 547 107

Zone : VIL-03

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande dans les 15 jours de la publication du présent avis, soit au plus tard le 10 mars 2023

Donné à Lac-des-Écorces, ce 22^e jour de février 2023.



Nathalie Labelle
Greffière-trésorière adjointe

Certificat de publication

Je, soussignée, Nathalie Labelle, Greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-des-Écorces, certifie sous mon serment d'office avoir publié, ou fait publier, l'avis ci-haut en affichant une copie au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité, ce 22^e jour de février 2023

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 22^e jour de février 2023



Nathalie Labelle
Greffière-trésorière adjointe